

LA COMPLANTATION

AGROFICHE N°25 /37

MAI 2025



Credit photo - Laboratoire Natoli & associés

Les causes de mortalité au sein d'une parcelle de vigne sont multiples (vieillesse, maladies, dépérissement, accidents mécaniques...). La complantation vise, par le remplacement des souches manquantes ou mortes, à retrouver sa densité de plantation initiale, à améliorer la rentabilité de la parcelle et à répondre aux exigences des cahiers des charges des différentes appellations.



Les contraintes de la complantation

La complantation est une opération délicate car tout au long de son déroulement, de nombreux facteurs s'opposent à la reprise des jeunes plants.

Facteurs liés au milieu :

- concurrence des autres souches et du couvert végétal ;
- état de compaction du sol ;
- les complants représentent un plat très appétissant pour les lapins et les lièvres.

Facteurs liés aux complants :

- faiblesse du système racinaire (sensibilité accrue à la contrainte hydrique) ;
- positionnement du feuillage hors de la zone de protection phytosanitaire.

Facteurs liés aux travaux agronomiques :

- les complants sont particulièrement sensibles aux travaux mécanisés (intercep...) ;
- situés à proximité du sol, ils peuvent être atteints par des projections d'herbicides.

Mise en œuvre de la complantation

LA PRÉPARATION DU TROU

Le trou doit toujours être réalisé quand le sol est sec. Il est préférable de le réaliser :

- à l'automne précédent pour une replantation au printemps en terrain argileux ;
- juste avant la replantation en terrain limoneux pour éviter que le trou ne se rebouche.

Le trou peut être réalisé à la tarière ou à l'aide d'une mini-pelle.

De nombreux appareils peuvent être équipés de pare-fils, ce qui facilite l'opération dans le cas des vignes palissées.

LA PLANTATION

Pour la réussir, il est conseillé de :

- faire un trou d'au moins 40 cm de large sur 60 cm de profondeur ;
- de placer un peu de compost ou de terreau prêt à l'emploi (Orgasyl, Angiplant...) au fond du trou afin d'augmenter la rétention d'eau, améliorer la structure du sol et ainsi faciliter la multiplication racinaire ;
- éviter tout apport d'engrais riche en azote pour ne pas favoriser le développement foliaire au détriment de l'enracinement.
- les tarières sont le plus souvent manuelles (« pic ») ; certaines permettent de garder des racines longues (augmentent les chances de reprise).



Plantation au pic



tarière «racines longues» (source PLAVI)

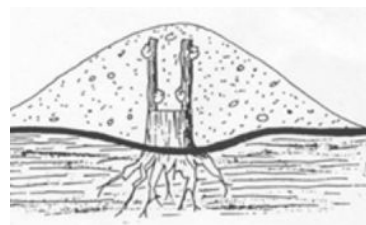
- Il existe également des « tarières planteuses » (bras articulé) permettant de mécaniser cette opération, tout en gardant des plants en racines longues.

LE GREFFAGE EN PLACE

Cette méthode très traditionnelle et qui revient de plus en plus « à la mode », consiste à planter le porte-greffe l'année N-1, puis, après une saison de développement, à greffer le cépage greffon l'année N.

On retiendra :

- la greffe s'effectue généralement en fente ;
- le porte-greffe est bien installé avec un bon développement des racines lors du greffage ;
- cette méthode demande beaucoup d'habileté et un certain savoir faire.



(source IFV))



CHOIX DU MATÉRIEL VÉGÉTAL

Le choix du matériel végétal est à réaliser en prenant en compte la période de plantation et les particularités de chaque situation.

Plants greffés soudés traditionnels :

- type de matériel végétal le plus couramment utilisé ;
- bien adapté à la complantation en hiver.

Plants en pot :

- plants ayant formé leurs racines dans des pots biodégradables ;
- ils demandent une plantation manuelle attentive ;
- Ils sont plus chers à l'achat ;
- la reprise est généralement meilleure que dans le cas de plants greffés soudés traditionnels ;
- ils se plantent à l'automne.

Grands plants : « tiges hautes »

- disponible pour les greffés soudés et les plants en pots porte-greffe de grande taille ;
- limite les risques de projection d'herbicides ;
- limite la sortie de pampres tout au long de la vie de la plante.

Choix du porte-greffe:

- on choisira de préférence un porte-greffe conférant une bonne vigueur au greffon.
- résistant à la sécheresse (et adapté au taux de calcaire du sol).

ENTRETIEN DES COMPLANTS

La complantation est une opération coûteuse et très chronophage. Il est donc important de tout mettre en oeuvre afin de faciliter la reprise et le développement des jeunes plants :

- apport l'année suivant la complantation d'un engrais riche en phosphore, de type 18-46 (non bio), à hauteur d'une poignée par complant ;
- arrosage des complants lors de leur plantation puis au minimum une fois par mois (suivant la contrainte hydrique) ;
- tuteurage des complants pour obtenir un trajet de sève le plus droit possible ;
- installation de caches afin de protéger les complants des projections d'herbicides, des chocs lors du travail du sol, des lapins et des lièvres.

Ces quelques informations ne constituent pas une recette à mettre en oeuvre point par point, mais un support pour garder en mémoire des éléments simples qui augmentent les chances de réussir sa complantation.

COÛT DE LA COMPLANTATION

Il varie fortement en fonction :

- du nombre de manquants de la parcelle ;
- du choix du matériel végétal ;
- du mode de conduite qui va notamment conditionner le temps à passer lors de la taille et pour l'ébourgeonnage

Par ailleurs, certains coûts sont (presque) incompressibles, comme la location de la tarière.

Il est difficile de chiffrer précisément ces opérations.

Il est admis que la complantation, de l'arrachage jusqu'à la mise en production (en prenant en compte toutes les opérations, le matériel végétal ainsi que les caches et tuteurs) revient à environ 9-10€/cep.

Ces coûts, non négligeables, sont d'autant plus pesant pour la trésorerie que le nombre de complants est important. Il est donc conseillé de complanter régulièrement les parcelles au fur et à mesure de la mortalité des vignes, afin d'étaler les coûts et la charge de travail.